



SAUSSIGNAC:

On n'oublie pas !

MONTREUIL > 3 SEPTEMBRE 2024

L E 2 SEPTEMBRE 2004, lors d'une opération de contrôle dans le Bergeracois, Sylvie Trémouille — contrôleuse du travail — et Daniel Buffière — inspecteur de la MSA — sont assassiné-es par un exploitant agricole.

20 ans plus tard, à l'appel de la CGT et de différentes organisations syndicales du ministère du Travail, nous commémorons ce double assassinat.

Rendre hommage à Sylvie Trémouille et Daniel Buffière, c'est aussi exiger la mise en œuvre d'autres politiques, ce qui avait été demandé à l'époque des faits et ce que les pouvoirs publics n'ont pas fait, loin de là.

Contrairement au « contrôle bashing » gouvernemental et patronal, les politiques publiques et les services publics de contrôle doivent être réhabilités et renforcés. À défaut, au mépris de la démocratie, de la cohésion sociale, des droits des citoyen-nes et de la protection des populations, ce sont d'innombrables lois, décrets, normes qui ne sont plus appliqués.

Cesser le « contrôle bashing » implique que les menaces, les agressions, les assassinats d'agentes publics soient condamné-es publiquement par les pouvoirs publics. Cela nécessite aussi l'engagement des dépôts de plainte et la saisine des tribunaux ad hoc.

Comme dans l'ensemble des services chargés de missions de service public de contrôle (administrations, ministères, agences et établissements) au ministère du Travail, l'urgence est, notamment, à:

- ▶ la création d'un plan massif et pluriannuel de recrutement de fonctionnaires et de titularisation des agent-es non titulaires;
- ▶ la reconstruction de services publics de pleine compétence et de proximité sur l'ensemble du territoire y compris en Outre-mer;
- ▶ le rétablissement des compétences et des

chaînes de commandement des ministères mises à mal par les nouvelles formes de l'organisation territoriale de l'État, le ministère de l'intérieur et la préfectorale.

Autant d'évolutions qui doivent trouver une traduction immédiate dans l'élaboration de la prochaine loi de finances. De ce point de vue, l'UFSE-CGT dénonce la dimension austéraitrice des lettres plafonds communiquées aux ministères et, plus particulièrement, l'amputation sans précédent des moyens alloués au ministère du Travail, de la santé et des solidarités.

Autant d'évolutions qui imposent aussi le respect des statuts, à commencer par le statut général des fonctionnaires, l'indépendance des agent-es, leurs droits à la protection fonctionnelle.

Le 10 septembre prochain, à l'appel des organisations syndicales CGT, CFDT, CNT, FSU, SUD:

- ▶ nous nous rassemblerons devant les locaux du ministère du Travail;
- ▶ nous nous réunirons à la Bourse du travail de Paris à 14 heures;
- ▶ nous participerons à une réunion publique dans cette même Bourse du travail dédiée à la défense des services publics, de la Fonction publique et, plus particulièrement des missions de contrôle.

L'UFSE-CGT appelle à une participation la plus large à cette journée de commémoration et de mobilisations.